



Aux établissements spécialisés, leurs associations sportives et leurs sportifs

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental de Sport Adapté 43 en partenariat avec le Club Handisport du Puy et l'Entente Sportive Haut Allier Alagnon Handisport ont le plaisir de vous convier à la première édition du Challenge Sarbacane Haute-Loire.

Jeudi 9 avril 2009 -9h30- au gymnase de Guitard (au Puy en Velay)

L'objectif de cette journée est de faire découvrir à nos sportifs une discipline originale et ludique, et permettre à des personnes en situation de handicap intellectuel ou mental moyen et profond (Division 3) d'accéder à une pratique compétitive à travers leur participation à ce challenge inédit.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

| | |
|------------------|--|
| A partir de 9h30 | Accueil des participants |
| 10h00 à 12h | Initiation sarbacane découverte, ateliers et essai du matériel |
| 12h à 13h30 | Temps de repas |
| 13h30 à 16h30 | Challenge Sarbacane Haute-Loire 1 ^{ère} édition |
| 16h30 | Remise des récompenses et Gouter offert aux participants |
| 17h00 | Fin de la journée |

Tous les établissements invités pourront inscrire au maximum 7 sportifs pour le challenge. Vous retrouverez en annexe toutes les modalités de participation à cette journée ainsi que le déroulement plus détaillé du challenge.

Pour une bonne organisation, vous voudrez bien nous retourner la fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée ainsi que le chèque d'engagement avant le : **vendredi 27 mars 2009**.

Mr. DIET Thierry (président CDSA)
Thibaut FINK (CDSA 43)
Pierre Emmanuel BARUCH (CDSA43).



INFORMATION SUR LE CHALLENGE SARBACANE

Accueil

Tous les participants seront accueillis au gymnase à partir de 9h30. L'accès se fera par la rampe qui se trouve à droite des escaliers qui font face à la porte ou par les escaliers directement. Un second accès pour les personnes en fauteuil pourra être prévu à l'arrière du gymnase.

Restauration

Nous mettons à votre disposition lors de l'inscription la possibilité de commander des plateaux repas au tarif de 7.50 euros (entrée, viande froide, fromage, fruit ou dessert, bouteille d'eau individuelle, pain individuel). **Merci de le réserver lors de votre inscription.** (Prestation mise en place avec la collaboration de l'ESAT Les Baraques à Malpas)

Participation financière des associations

Les frais d'engagement individuel s'élèvent à : **2 euros/participant.**

Règlement du challenge

Quelques précisions sur le déroulement du challenge.

Le règlement complet sera remis à chaque délégation le jour du challenge et s'inspirera du règlement du Challenge National Jeune sarbacane FF Handisport.

(http://www.handisport.org/content/jeunes/sarbacane_reglement.pdf)

Tous les tireurs participeront au challenge en position assise ou sur leur fauteuil pour les personnes à mobilité réduite et leur niveau correspondra à celui de la DIVISION 3 de la FFSA

L'ensemble du matériel pourra être fourni mais les établissements peuvent aussi amener leur matériel.

L'adaptation d'embouchure spécifique est autorisée et un système anti-retour est obligatoire.

De plus le joueur peut utiliser une potence, cette dernière peut être sur pied ou posée sur une table.

La hauteur réglementaire du centre de la cible est de 130cm, la distance de tir est à 2,50 m entre le bout de la sarbacane et le centre de la cible.

Classement

1 podium pour les 3 meilleures équipes du 1^{er} tour. (Score des 5 meilleurs tireurs + accompagnateur)

1 podium pour les 3 meilleurs tireurs en finale (score de la volée en finale)

1 podium pour les 3 meilleurs accompagnateurs (score de la volée en finale)

Déroulement du challenge

7 sportifs (niveau Division 3) + 1 accompagnateur par établissement pourront s'inscrire au challenge.

Chaque sportif tirera au minimum 3 volées. 1 volée = 3 minutes = 5 flèches.

Cela pourra évoluer selon le nombre d'inscrits à la journée.

Les finales : les 10 meilleurs tireurs de l'après-midi feront 1 volée supplémentaire de classement.

Les 5 meilleurs accompagnateurs 1 volée supplémentaire de classement.

Etablissements invités

MAS St Paulien

MAS Allègre

Foyer St Hostien

Foyer Malpas

Foyer Langeac

Club Handisport Brioude

Foyer Le Volcan

Foyer Pradelles

Foyer Montfaucon

Foyer Bergoide...

Foyer Vals-près le Puy

Foyer Meymac





FICHE D'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Le dossier d'inscription complet devra être envoyé au plus tard le 27 mars 2009

à l'adresse suivante :

GUY GARNIER

MAS VELLAVI « le Petit Lac »

43350 SAINT PAULIEN

ou par mail thibautfink@gmail.com

| | |
|--|-------|
| N° affiliation : | |
| Nom de l'association : | |
| Nom du responsable de la délégation, personne à contacter | |
| Tél. : | |
| Mail : | |
| Code Postal - Ville : | |
| Nombre total de personnes : | |
| Prix Total | |
| | |

TOTAL

Ci-joint un chèque en règlement complet de l'engagement de l'association.....

d'un montant de€, sur la banque, N° de chèque

Chèques libellés à l'ordre de « **CDSA 43** »

Attention : aucune inscription définitive ne sera prise en compte sans le règlement complet.

Date et signature du président de l'association :

Frais participation

| | | | | |
|---|--|-----------------|----------|--|
| Nombre de sportifs (sans accompagnateur) | | X 2 euro | = | |
|---|--|-----------------|----------|--|

Frais Pass Sportif

(Préciser sur la 2eme fiche Nom Prénom Date naissance)

| | | | | |
|----------------------|--|------------------|----------|--|
| Sportif non licencié | | X 4 euros | = | |
|----------------------|--|------------------|----------|--|

Frais repas

| | | | | |
|-------------------|--|--------------------|----------|--|
| Nombre de repas : | | X 7.5 euros | = | |
|-------------------|--|--------------------|----------|--|

| | | | | |
|--|--|----------------|--|--------------|
| | | TOTAL = | | euros |
|--|--|----------------|--|--------------|



FICHE D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE

Apportez les licences lors du challenge

| N° affiliation, | | | |
|--|-------------------|----------------|------------|
| Nom de l'association | | | |
| Noms et prénoms des accompagnateurs | | | |
| | | | |
| | | | |
| N° licence (ou pass sportif) | Date de naissance | Sexe M ou F | Nom Prénom |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Tous les participants devront être âgés au minimum de 20 ans.

Pour chaque participant non licencié, fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport adapté. De plus, ils devront prendre un Pass'sportif au prix de 4 euros à prévoir dans les frais d'inscription au tournoi.

